NOUVEAU COMPLEXE DES ANCIENS ÉTABLISSEMENTS D'IETEREN FRÈRES S.A. A BRUXELLES

ARCHITECTE : RENÉ STAPELS

ARCHITECTES ASSISTANTS : CLAUDE ROBERT-BARDINET, Mme B LEFÈVRE-FERAGEN, JEAN-LOUIS LEMAITRE, ALBERT JAMAR

Plan de situation.

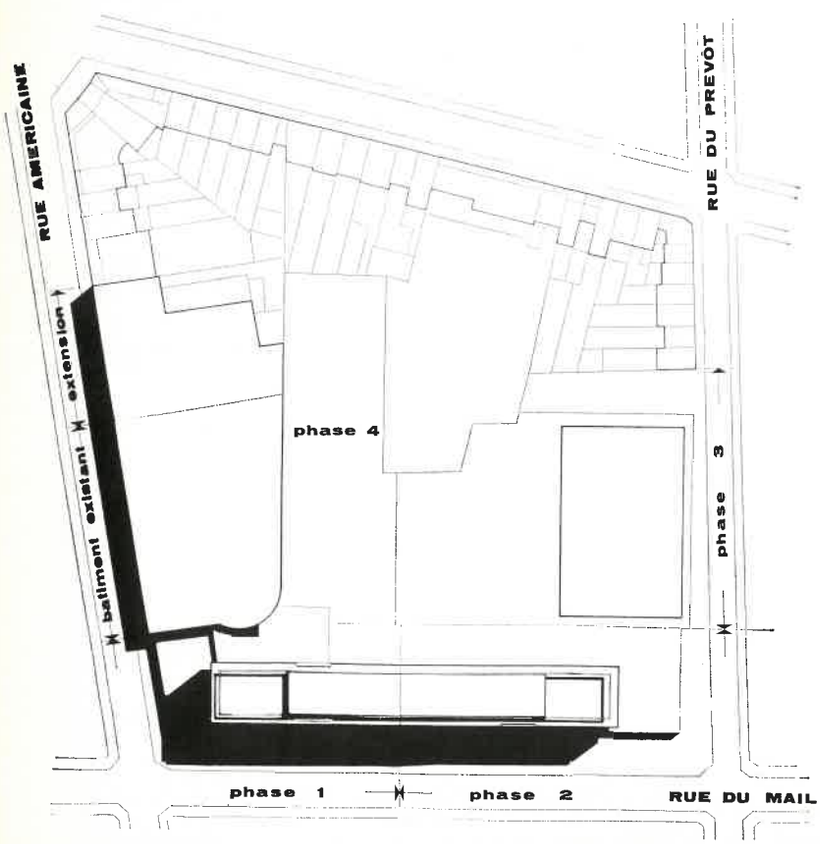

Parce que le marché de l'automobile grandit sans cesse, les immeubles des sociétés qui administrent, vendent, entretiennent et réparent un « parc auto », sont le plus souvent inadaptés aux besoins actuels.

Nos lecteurs seront intéressés par un important exemple de rénovation de ce genre de bâtiment.

A Ixelles, dans un vieux quartier bruxellois de carrossiers et de constructeurs d'automobiles, les Anciens Etablissements D'Ieteren Frères s.a., importateurs généraux et distributeurs pour la Belgique des véhicules Volkswagen et Porsche, décidèrent, il y a quelques années, de reconvertir et d'agrandir les installations existantes de leur siège social, tout en maintenant leurs activités pendant la durée des travaux.

La construction se développera au total en plusieurs phases.

L'ensemble du complexe D'Ieteren, situé dans le quadrilatère formé par les rues du Mail, Américaine, Tenbosch et du Prévôt, comprendra :

1. Un bâtiment à ossature en béton existant mais dont la façade fut aménagée pour s'harmoniser avec le tout. Construit en 1957, développé vers la place Leemans en 1964, il longe la rue Américaine et il est maintenant destiné à la vente des voitures d'occasion ainsi qu'aux services de location.

2. L'ensemble de la rue du Mail, dont les travaux furent achevés en mai 1967, a été réalisé en deux phases. Il comprend les locaux techniques de tout le complexe, les activités de l'agence D'Ieteren Mail ainsi que celles du Groupe et des sociétés filiales.

3. L'implantation future de services sociaux et la rénovation des ateliers d'entretien des voitures se fera à partir de la rue du Prévôt et englobera tout le centre de l'îlot.

Nous nous étendrons ici sur les deux phases de la réalisation des bâtiments de la rue du Mail.

Sur la base du programme fixé par le maître de l'ouvrage, le projet s'est scindé horizontalement en deux parties : la première comporte un bâtiment de forme régulière, la superstructure, entièrement métallique qui repose, par l'intermédiaire de colonnes également métalliques, sur un plateau dégagé et aménagé en parking. Ce plateau constitue le toit du second bâtiment : celui de l'infrastructure à ossature mixte (béton-acier) lequel communique avec les immeubles existants.

Vue de l'ossature métallique de la superstructure.

Coupe.

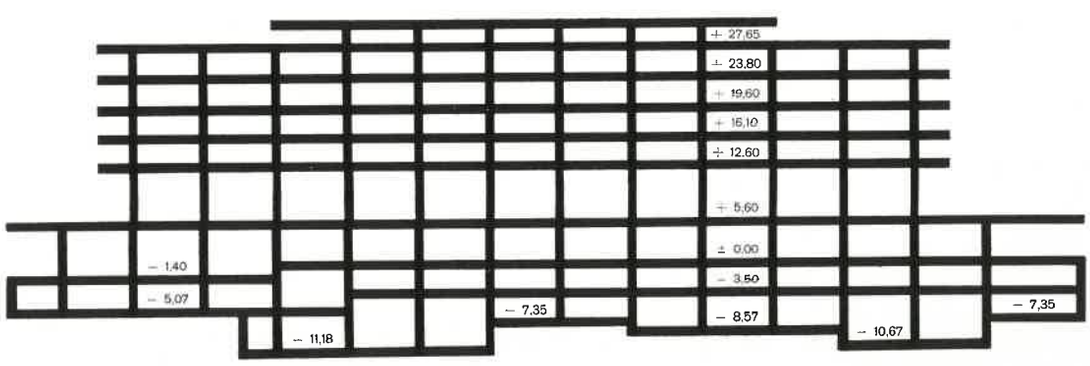

La superstructure.

Le parking.

L'infrastructure.

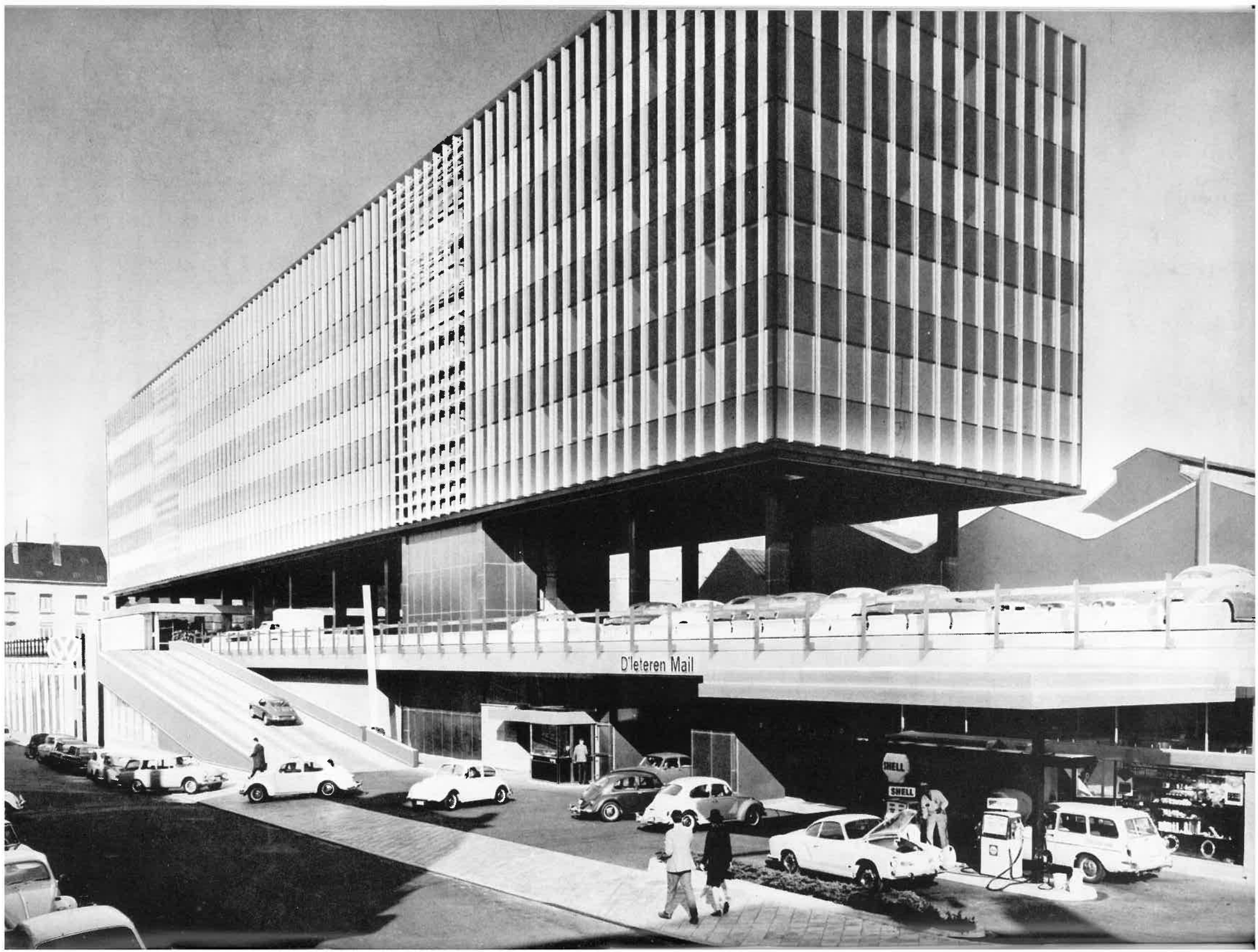
D'Ieteren Mail
SHELL
SHELL

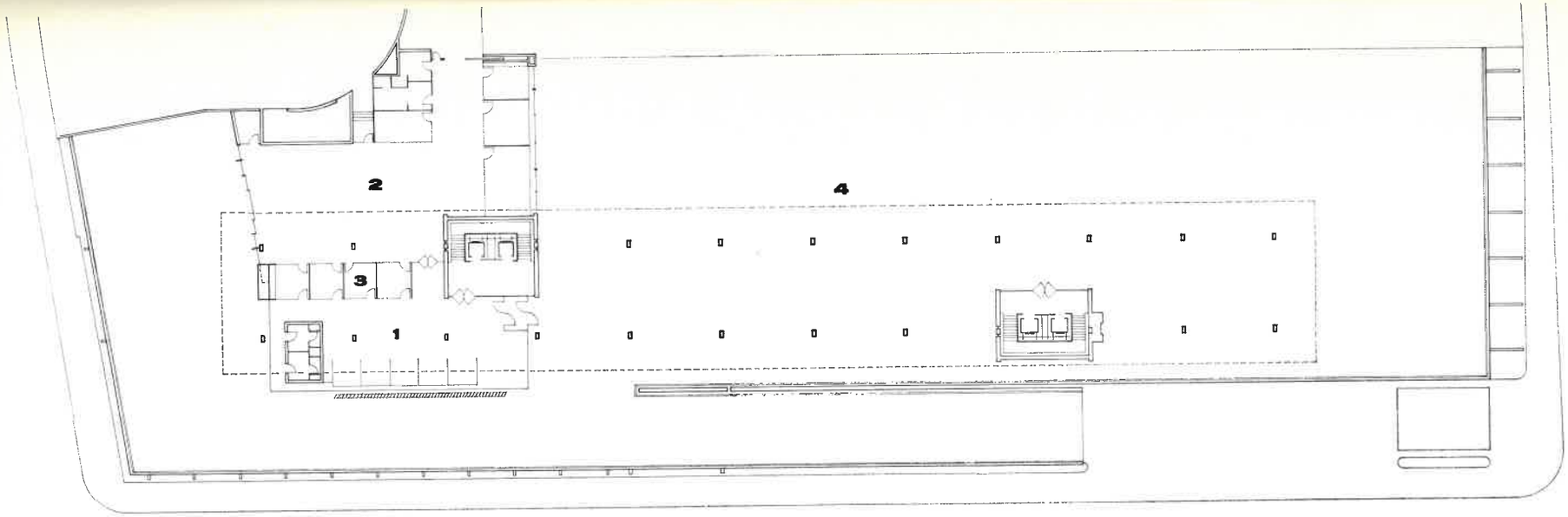

Ci-dessus : plan du niveau parking. Légende : 1. Réception ; 2. Livraison ; 3. Bureaux ; 4. Parking.

Ci-dessous : plan du rez-de-chaussée. Légende : 6. Salons d'exposition des véhicules neufs ; 7. Bureaux de vente ; 8. Station de lavage ; 9. Hall d'entrée du personnel ; 10. Hall de réception des véhicules à l'entretien ; 11. Station de graissage ; 12. Station d'essence.

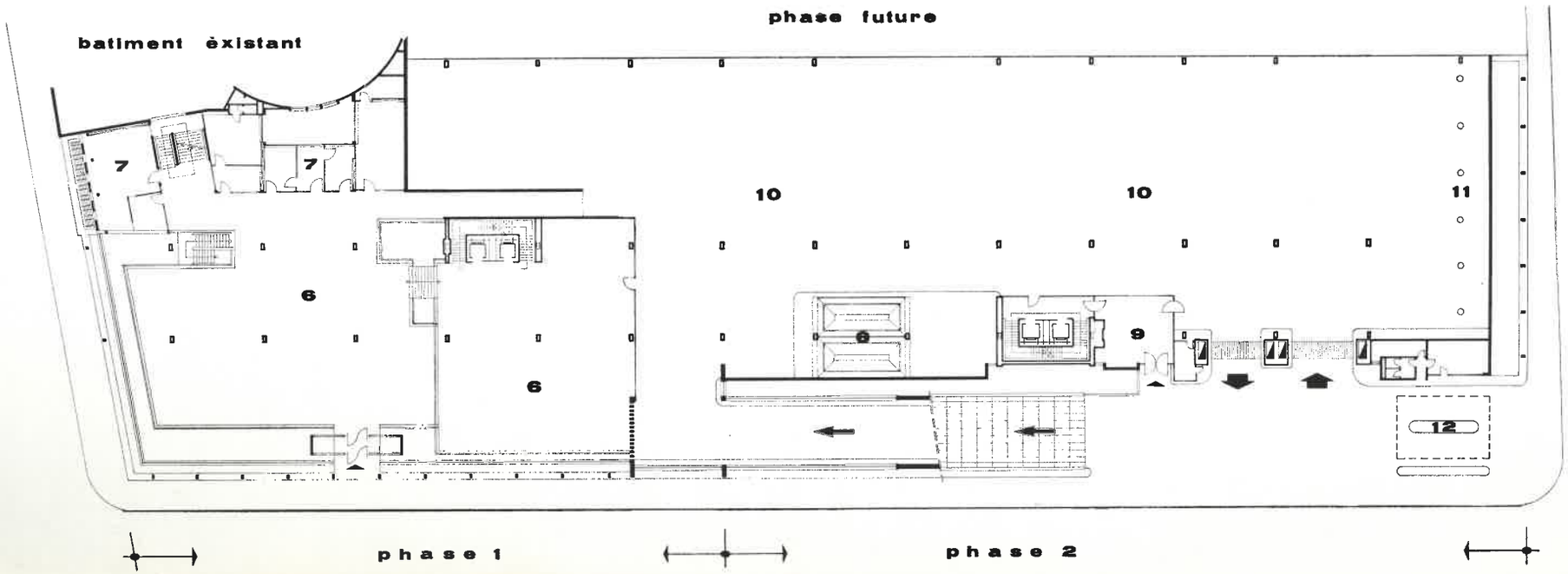

Ci-dessous : les vastes salons d'exposition du rez-de-chaussée et du premier sous-sol. En page droite : coin de consommation et un motif décoratif de ces mêmes salons.

INFRASTRUCTURE

Description organique

Le bâtiment d'infrastructure a une surface d'environ 40 mètres sur 140 mètres. Il s'élève sur quatre étages, jusqu'au niveau + 5,60 m par rapport au niveau moyen de la voierie publique. On y trouve le rez-de-chaussée, deux sous-sols, un parking.

Les niveaux du rez-de-chaussée ont été décalés pour suivre la pente de la voierie. Ils disposent de trois entrées : la première est l'entrée générale qui permet aux visiteurs d'accéder aux bureaux du complexe, après avoir traversé le salon d'exposition, où sont également installés les bureaux de vente et un coin de consommation ; la seconde entrée, carrossable, mène au hall de réception des voitures à l'entretien. Elle permet aussi l'accès au parking et à la station de distribution d'essence. La troisième entrée est celle du personnel.

Le premier sous-sol est un prolongement du salon d'exposition et un garage de véhicules. Il est en outre réservé aux archives, à l'imprimerie, à l'économat, au laboratoire de photographie.

Le second sous-sol ne s'étend que sous une partie du bâtiment. Il abrite la chaufferie générale, la réserve de combustible, les groupes de réfrigération, les cabines de haute et de basse tension, le groupe électrogène de secours, le central téléphonique.

Enfin, au niveau des terrasses couvrant l'ensemble de l'infrastructure, se dresse un bâtiment de réception et de livraison des véhicules neufs. Un parking ouvert d'une capacité de cent quarante véhicules, et réservé à la clientèle, s'y trouve aménagé. On y accède directement par une large rampe extérieure.

Description technique

L'ossature de l'infrastructure est constituée de quinze portiques transversaux en acier, écartés de 9,04 m. Les hourdis sont en béton nervuré dans les parties où un faux plafond est prévu. Les hourdis visibles sont à dalle pleine avec tubes noyés (pour alléger leur poids) et avec face inférieure lisse prête à peindre. Les poutres sont du type Preflex. Elles sont incorporées dans les portiques et les semi-portiques qui supportent le haut-rez de la salle d'exposition ainsi que le haut sous-sol (garage à véhicules et services divers) et le haut-rez (réception et entretien) du bâtiment bas qui s'étend à front des rues du Mail et du Prévôt.

Pour libérer les salons d'exposition de toute ossature, les plateaux sont suspendus sur tout leur pourtour aux poutres du haut-rez. Les façades des salons d'exposition sont constituées de grandes glaces collées et suspendues (hauteur : 6,37 m). Du marbre rosé aurore recouvre les dalles suspendues. Certaines parois des salons d'exposition et celles des trémies d'ascenseurs sont revêtues de Skinplate. Les dimensions des trémies d'ascenseurs ont été agrandies pour y incorporer les gaines verticales de distribution des fluides. Sur l'ossature métallique de ces trémies sont soudés en porte-à-faux les marches d'escalier et les paliers.

Quant au sol du parking, il est formé de grandes dalles de Schokbéton, posées sur des murets entre lesquels l'eau de pluie peut s'écouler.

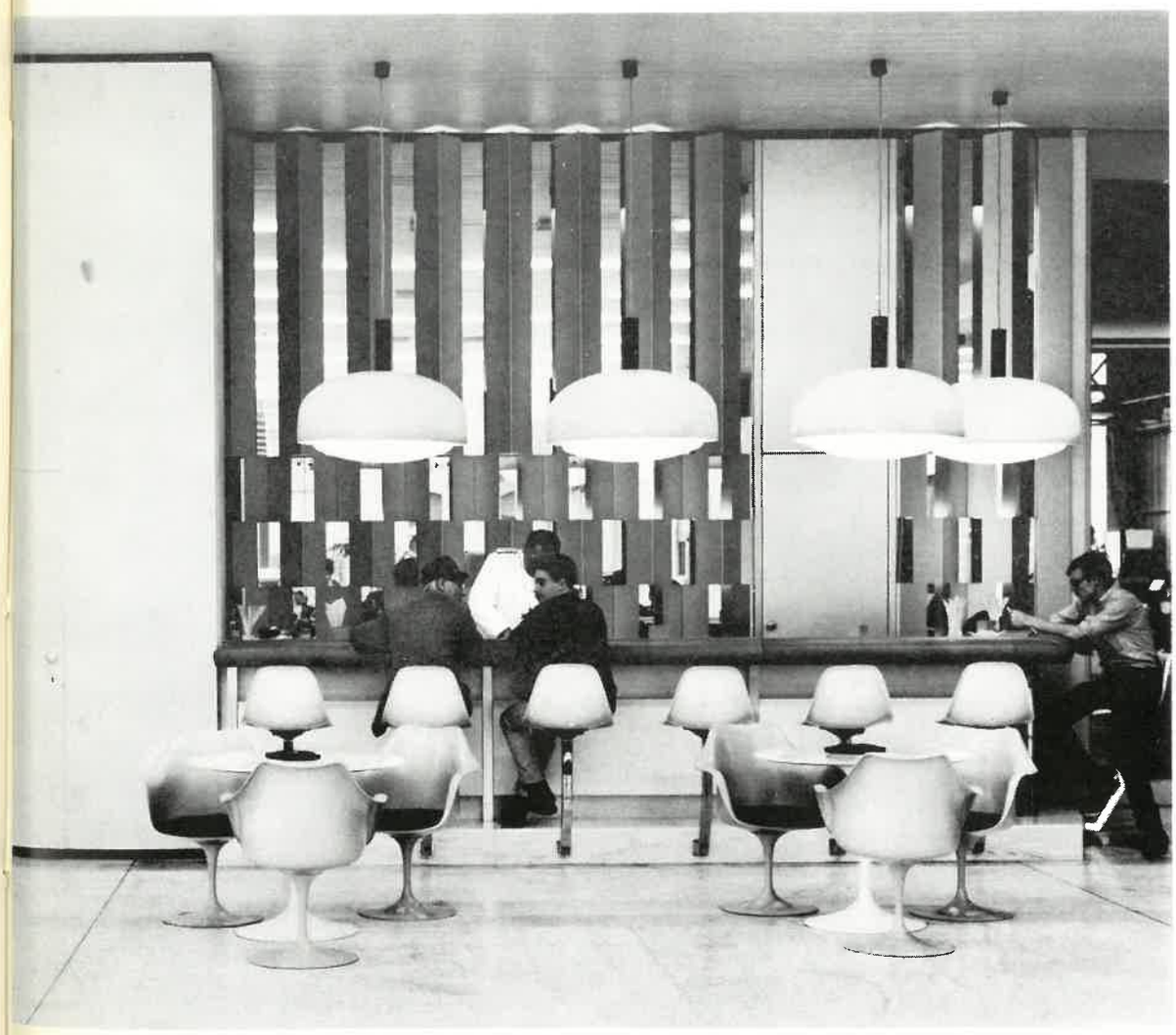

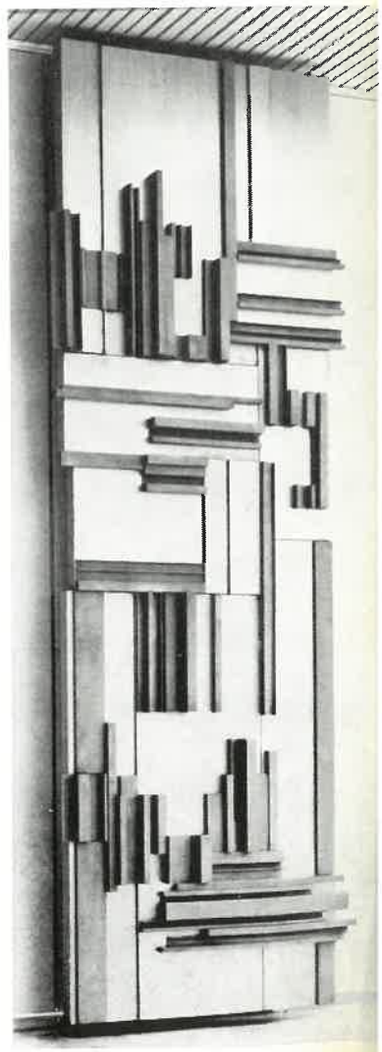

A gauche :
Parking de la clientèle.

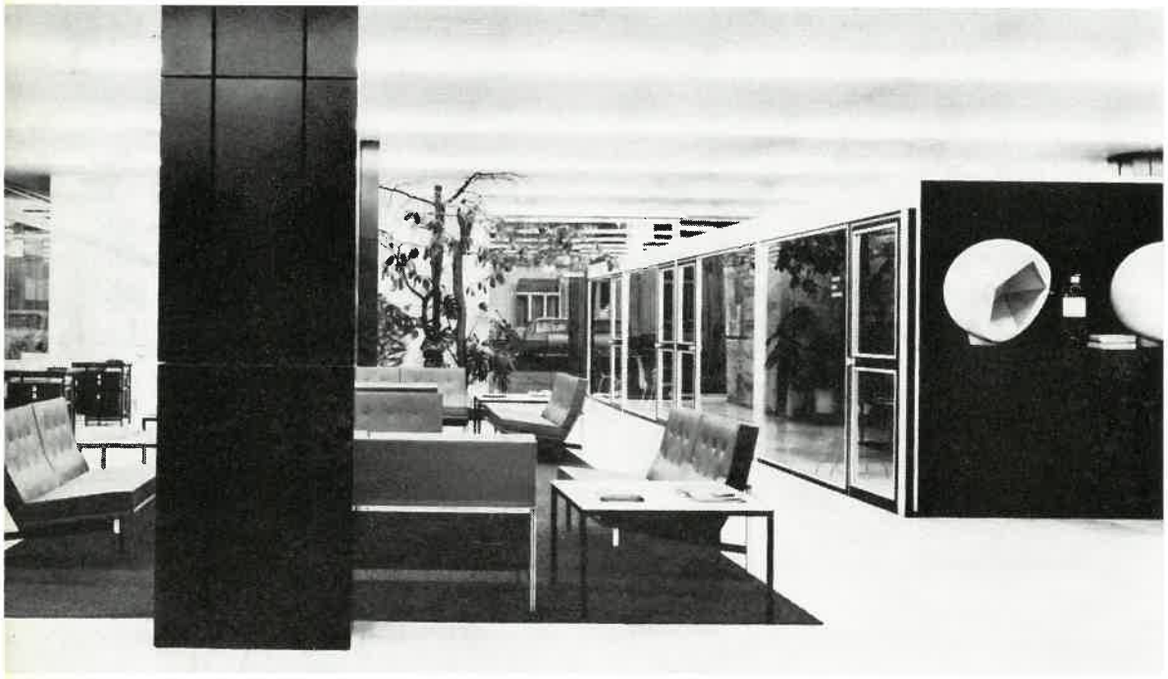

Vue intérieure du bâtiment de réception et de livraison des véhicules neufs.

SUPERSTRUCTURE

Description organique

Deux batteries d'ascenseurs, entourées des cages d'escalier desservent les 4 niveaux de la superstructure.

Les bureaux répartis le long des façades sont reliés entre eux par un couloir central. Le tracé de ce large dégagement est brisé par l'implantation de blocs surbaissés : les vestiaires et les sanitaires pour le personnel.

Au quatrième étage, s'étendent une salle polyvalente pour deux cent cinquante personnes ainsi qu'un foyer et une salle d'exposition. On y accède indifféremment par l'une ou l'autre batterie d'ascenseurs.

A partir du foyer, un escalier dégagé conduit du quatrième au cinquième étage situé en retrait. A côté d'une petite salle de réunion et d'enregistrement sont installés les groupes de traitement de l'air pour le conditionnement général de l'immeuble.

Description technique

Les cinq niveaux de la superstructure, espacés d'environ 3,5 m, mesurent 107,35 m. de longueur et 15,82 m. de largeur. L'ossature porteuse est faite de douze portiques transversaux distants de 9,04 m. (huit modules de 1,13 m) d'axe en axe. Les deux colonnes du portique sont distantes de 9,04 m. Les poutres principales comportant deux porte-à-faux de 3,39 m. ont de ce fait 15,82 m. de longueur. Nous empruntons ces lignes aux ingénieurs Stéphane Zaczek et René Tamigniaux qui ont clairement exposé les caractéristiques techniques du complexe D'Ieteren dans la revue « Acier » de janvier 1964.

A part les portiques au vent en cadre rigide, dans lesquels furent creusés des orifices permettant le passage des tuyaux, le reste de l'ossature fut étudié pour laisser la plus grande liberté au passage de la tuyauterie. C'est ainsi que les colonnes sont formées de deux U PN 30 écartés de 40 centimètres et assemblés par étrésillons, et que les poutres principales comme les solives reliant les portiques et espacées de la largeur d'un module, sont réalisées en poutrelles évidées suivant le procédé Litzka-CS.

Sur les planchers réalisés en éléments de tôle mince pliée à froid et galvanisée, sont collés des panneaux superposés de matériaux isolants. Le revêtement du sol est en Bulgomme ou en tapis plain aux étages habités, feutre asphaltique pour les toitures.

Façades du type mur-rideau. Les montants en aluminium, écartés de 1,13 m., sont suspendus à l'ossature du plancher du cinquième étage. Les efforts horizontaux du vent sont repris à chaque niveau par des guides permettant la libre dilatation de l'ensemble. Allèges en panneaux sandwich avec la face extérieure en verre émaillé. Vitrage Stopray encadré de néoprène.

Il n'y a pas de fenêtre ouvrante. Les nettoyages s'effectuent à l'aide d'une nacelle extérieure roulant sur la toiture du bâtiment.

Le conditionnement d'air du complexe est assuré par éjecto-convecteurs.

Les cloisons démontables, modulées sur 1,13 m., sont revêtues en général de Skinplate. Les cadres des parties vitrées sont en bois, de même que les portes qui prennent toute la hauteur, c'est-à-dire 2,70 m. sous faux-plafond Dampa.

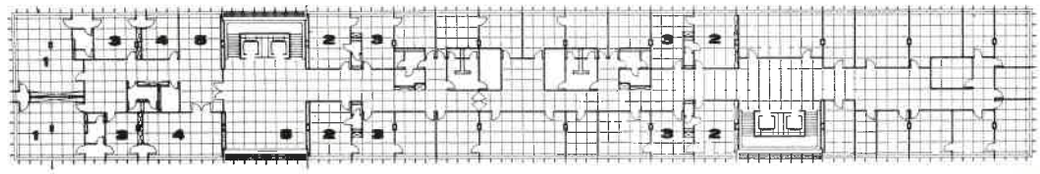

Plan d'un étage-type. (Troisième étage).
1. *Bureaux présidentiels*
2. *Bureaux de direction.*
3. *Secrétaires de direction.*
4. *Salles de réunion.*
5. *Halls d'accueil.*

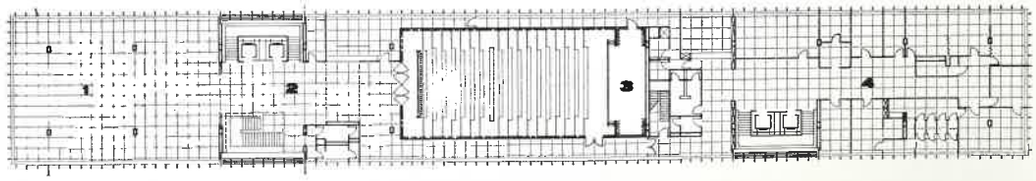

Plan du quatrième étage.
1. *Exposition.*
2. *Foyer.*
3. *Salle de conférence.*
4. *Service social, embauche.*

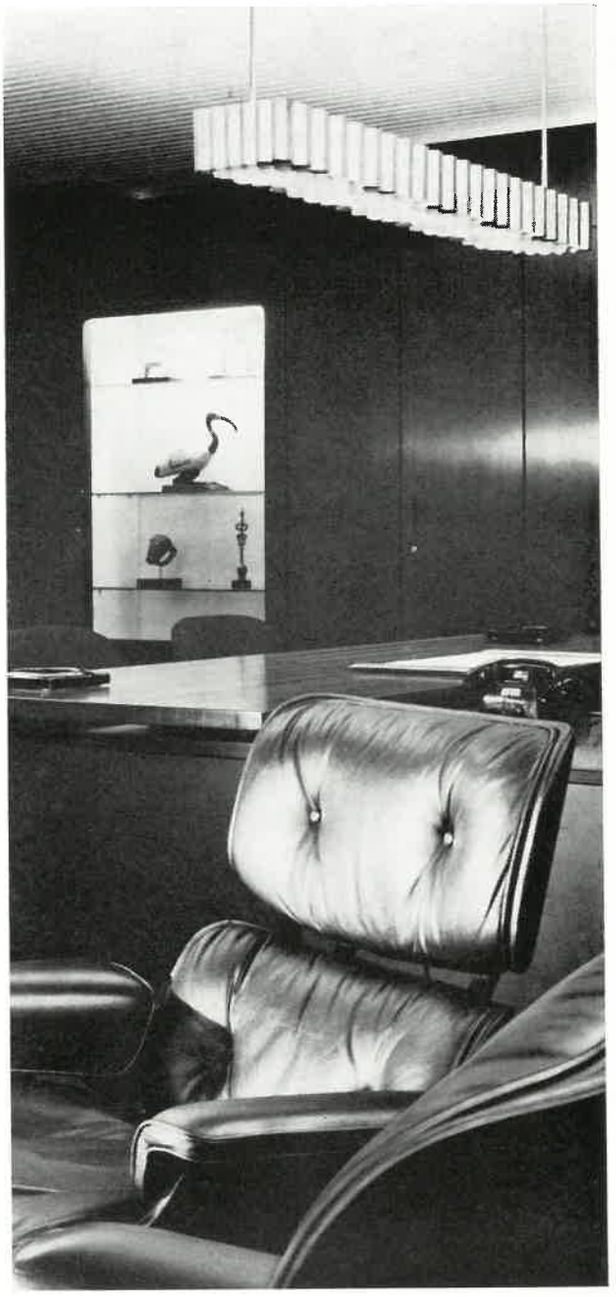

Ci-dessus : bureau présidentiel.

A gauche, haut : bureau d'une secrétaire de direction. Bas : bureau de direction.

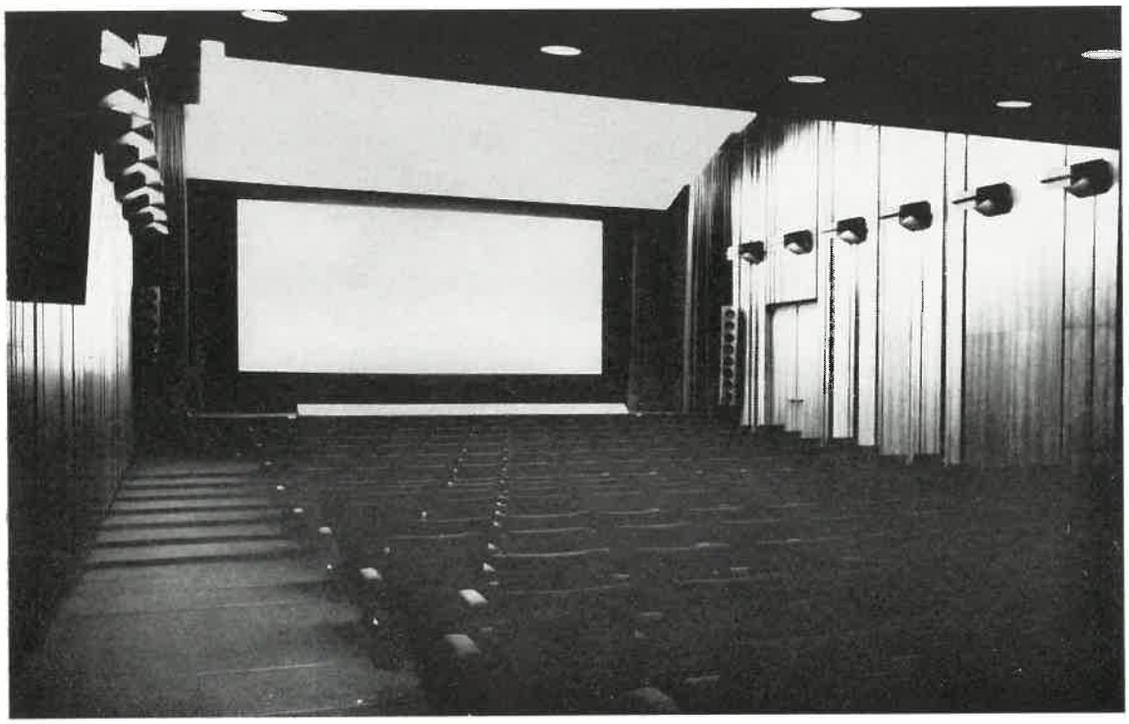

Ci-dessus : la salle polyvalente au quatrième étage, dotée des derniers perfectionnements d'acoustique et d'amplification.

APPRECIATION :

Cet important complexe fut l'objet d'une analyse précise des fonctions.

Plans pratiques, proportions élégantes, volumes harmonieux. Les solutions adéquates apportées aux problèmes techniques (notamment au mur-rideau), le parachèvement à la fois sobre et luxueux font de ce bâtiment un ensemble de qualité.

Un budget important a été bien utilisé. Cette construction imposante, rationnelle, d'une beauté personnelle, trouve sa place dans le nouveau Bruxelles, le Bruxelles en devenir...

COLLABORATEURS :

L'étude et la direction du projet entier ont été confiées au bureau de l'architecte René Stapels, assisté d'un groupe de travail comprenant :

La Société d'Etudes Verdeyen et Moenaert, ingénieurs-conseils pour les fondations, le béton armé et l'ossature métallique de l'infrastructure ;

« La Construction Soudée » S.A., pour l'étude de l'ossature métallique de la superstructure ;
Le Bureau d'Etudes G. Veraart, pour l'étude du chauffage et du conditionnement d'air ;
Le Bureau d'Etudes A. et R. Lazarus, pour l'étude générale de l'électricité ;
Le Bureau d'Etudes E.R.V.A., directeur J. Grunenwaldt, pour l'acoustique.
Les Services du Groupe D'Ieteren.
L'ensemble du projet a en outre été contrôlé par le Bureau Seco.

Il convient aussi de mentionner les deux entreprises importantes qui ont réalisé le gros-œuvre du bâtiment.

La Compagnie Industrie et Travaux Emile Blaton pour l'entreprise générale et le parachèvement de l'infrastructure.

La Construction Soudée s.a. pour la charpente métallique de l'infranstructure et de la superstructure.

la maison

FRISQUE ch
MRBC SMS

revue mensuelle d'architecture de décoration et d'art ménager 7/8
23e année • Juillet-Août 1967 • Prix : 30 frs • Editions Art et Technique Bruxelles